

NIEPPE le mag

Magazine municipal d'informations



Solidarité

Ville ambassadrice du don d'organes
La charte est signée



Souvenir

Emouvant hommage rendu à
Olga Mathelin et Gaston Nicolas



Événement

Dimanche 3 août
Parc en folie de 10 h à 18 h



n°84 // Juillet-août 2025

Actualité : nieppe.fr   Ville de Nieppe

SOMMAIRE



p 4 Vie de la commune

- Passage du Tour de France
- Festivités d'été
- Ville ambassadrice du don d'organes
- Pavés de la mémoire
- Communication de la police

p 9 Etat civil

p 10 Culture

- Rendez-vous de l'espace culturel

p 12 Infos jeunesse

- EMS : les inscriptions sont ouvertes
- Ateliers... à la découverte du monde

p 13 Infos du CCAS

p 15 Dossier

p 19 Retour en images

p 22 Vie des associations

p 23 Vie économique

- Adresses utiles

p 26 Expression libre

p 28 Agenda

- Rendez-vous de juillet et août

En bref... Portes ouvertes de l'École municipale de musique

Du lundi 2 au samedi 7 juin, l'école municipale de musique a ouvert ses portes. Les visiteurs ont pu essayer les instruments, découvrir la musique en famille, se renseigner sur tel ou tel instrument, échanger avec les professeurs. Les professeurs se sont investis et au final samedi 7, le public a pu assister à un concert des professeurs avec remise de récompenses à l'église Notre-Dame de Bon-Secours ! Ici à l'école de musique, les bonnes notes sont restées, les fausses notes se sont évadées lors des portes ouvertes... Tous jouent en harmonie et en cœur !





NIEPPE le mag

Magazine municipal d'informations

Mairie de Nieppe

✉ 249 place du Général-de-Gaulle

59850 Nieppe

☎ 03 20 38 80 00

La mairie vous accueille
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Permanences
samedis 12 juillet et 2 août de 10 h à 12 h.

Reprise des permanences
samedi 30 août de 10 h à 12 h.

Prochaine parution

Nieppe le mag n°85 Septembre-octobre 2025

les avis et publications
doivent être envoyés pour le

4 août 2025

à l'adresse suivante :
nathalie.fache@ville-nieppe.fr



Nieppe le mag n° 84 Juillet-août 2025

Magazine municipal d'informations
édité par la ville de Nieppe.

Directrice de la publication : Marie SANDRA

Crédit photos : service communication
sauf mention contraire.

Impression : imprimerie Pacaud, (imprimé
sur du papier recyclé avec des encres à base
végétale).

Diffusion : ville de Nieppe.

Parution et dépôt légal : juin 2025

ISSN : 1241 2651

Contact : service « communication », mairie
249, place du Général-de-Gaulle 59850 Nieppe
☎ 03 20 38 80 00

EDITO



Marie SANDRA

Maire de Nieppe

Conseillère départementale du Nord

Chères Nieppoises, chers Nieppois,

L'été est là.

Ces deux mois tant attendus par beaucoup offrent une parenthèse bienvenue : les vacances, les longues journées baignées de lumière, les douces soirées entre amis ou en famille... Le rythme ralentit, les agendas se délestent – un peu – et la vie retrouve un souffle plus tranquille.

Et pourtant, quel printemps venons-nous de vivre !

Ce deuxième trimestre a été d'une belle intensité, à l'image de notre commune : vivante, engagée, attachée à ses valeurs. Je retiens deux moments forts.

Le 16 juin, nous avons signé ensemble la charte « Ville ambassadrice du don d'organes ». Un engagement fort, humaniste, pour rappeler qu'en parler, c'est déjà sauver des vies. Les panneaux posés aux entrées de Nieppe sont là pour éveiller les consciences et faire germer les conversations essentielles.

Deux jours plus tard, c'est un tout autre type d'émotion qui nous a traversés, lors de la pose des deux premiers pavés de mémoire à Nieppe, à la mémoire d'Olga Mathelin et de Gaston Nicolas, morts en 1945. 80 ans après leur disparition, ce moment hors du temps a été rendu d'autant plus poignant grâce à l'implication des collégiens. Parce que se souvenir, c'est refuser de répéter les erreurs du passé. Ces pierres, sur lesquelles on pourrait trébucher,

nous rappellent à chaque pas notre devoir de mémoire et notre responsabilité collective

**" L'été à Nieppe, c'est une
promesse de moments simples
mais précieux "**

Et puis, maintenant place à la fête !

Dès les premiers jours de juillet, notre ville vibrera au rythme des événements qui rassemblent. Le Tour de France ouvrira la danse, avec son cortège de joie et d'énergie communicative. Très vite, la musique prendra

le relais, puis les éclats du feu d'artifice, les sourires échangés lors de la braderie ou autour d'une attraction de ducasse... les rires des enfants dans les allées de " Parc en folie ". L'été à Nieppe, c'est une promesse de moments simples mais précieux, partagés entre générations, entre voisins, entre amis. Et fin août, le concert, spécial année 80 cette année, viendra refermer la période des congés en beauté, comme un dernier éclat avant la rentrée.

Cet été verra également l'arrivée d'un nouveau service attendu : la navette Hop Bus, mise en place avec Cœur de Flandre Agglo. Gratuite, accessible, elle permettra de circuler plus facilement dans la ville et de rejoindre les points essentiels de Nieppe, en toute simplicité.

Je vous souhaite de tout cœur un bel été, à Nieppe ou ailleurs.

Profitez-en pour souffler, prendre le temps,
vous détendre et vous émerveiller...

Actualité

Passage du Tour de France

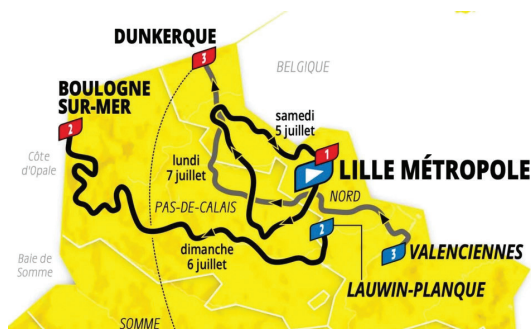
La 1^{re} étape du Tour de France passera à Nieppe ce samedi 5 juillet. L'arrivée de la caravane publicitaire est prévue vers 15 h 09 et le passage des coureurs aux environs de 16 h 50.

Un arrêté réglemente le stationnement des véhicules rues de Bailleul et d'Armentières et ceci dès vendredi 4 juillet à 19 h où le stationnement de tout véhicule sera interdit sur le trottoir. Il conviendra d'utiliser les rues adjacentes à proximité. Tout véhicule contrevenant sera verbalisé et placé en fourrière.

Concernant la circulation, elle sera totalement interdite samedi 5 juillet dès 11 h et rétablie après le passage de la course.

Attention, l'accès aux commerces et entreprises situés sur le parcours se fera à pied pendant la course.

Profitez donc ce jour-là pour flâner à pied, découvrir les animations et soutenir les commerçants tout en admirant le passage du Tour !



Le tour en fête à Nieppe ! Samedi 5 juillet : animations proposées de 14 h à 17 h 30

Avec la participation des Pompoms girls nieppoises, du Rotary club, de l'Orchestre d'Harmonie, des CVL, des élèves de l'école municipale de musique, de l'ensemble choral Nieppe Saint-Martin et l'ACAP.

Exposition au Château

Horaires d'ouverture au public
dimanche 6 juillet : 15 h - 18 h
Entrée libre.



Jean Stablinski
...l'homme aux **106**
victoires





Passage du Tour de France

**SAMEDI
5 JUILLET**

PROGRAMME DES ANIMATIONS

14 H - 17 H 30

Place du Général-de-Gaulle

- Manège *Un tour à biclou*
- Stand maquillage
- Quiz (nombreux lots à gagner)
- Concours de vélos fleuris
- Jeux et animations diverses
- Buvette et restauration sucrée




Ecole Municipale de musique

- Animations musicales, chants...
- Buvette et restauration sucrée



Parvis Notre-Dame

- Stand maquillage
- Quiz (nombreux lots à gagner)
- Concours de vélos fleuris
- Jeux et animations diverses
- Buvette et restauration sucrée




SCAN ME!



Festivités d'été

Spectacle pyrotechnique*



Rendez-vous au parc Michel-Grasset dimanche 13 juillet dès 20 h 30. L'animation musicale sera assurée par le groupe " *La fille en trop* ". Vers 23 h, le spectacle pyrotechnique débutera. Restauration rapide et buvette sur place.

Accès au parc à partir de 19 h.

Ducasse d'été

Les attractions foraines seront installées du vendredi 18 au mardi 22 juillet, place du Général-de-Gaulle.

Attention : le marché du samedi 20 juillet sera déplacé place du Général-de-Gaulle (derrière l'église Saint-Martin).

Parc en folie

Dimanche 3 août, le parc Michel-Grasset se transformera en parc d'attractions, de 10 h à 18 h. Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts (structures gonflables, parcours accrobranches, lasergame, ...).

L'entrée au parc sera libre mais l'accès aux jeux sera payant : 3 € pour les 2/4 ans, 4 € pour les 5/10 ans, 5 € pour les 11/16 ans, 1 € pour le circuit kart, 1 € pour le laser game à partir de 17 ans, 1 € pour le stand maquillage, 2 € pour l'accrobranches de 6 à 12 ans. Un bracelet sera remis lors du règlement. Restauration rapide (sucrée et salée) et buvette sur place.



Concert gratuit*

La ville propose un concert plein air sur la musique des années 80, vendredi 29 août à 21 h, au parc Michel-Grasset. Le concert gratuit sera animé par l'association Musiculture.



Les Nieppoises souhaitant participer à cette soirée pourront se présenter à compter du lundi 25 août, à la mairie, aux horaires d'ouverture, afin de retirer le bracelet qu'il leur permettra d'accéder à cette soirée. Restauration rapide et buvette sur place. Accès au parc à partir de 19 h 30.

**Pour des raisons de sécurité, un contrôle des sacs et des personnes sera assuré à l'entrée du parc. Aussi il vous est demandé d'éviter les sacs à dos, casques de moto. Il est interdit d'apporter tout type de contenant (bouteille, gourde, canette, brique cartonnée), des produits cosmétiques et liquides (parfum, aérosol, ...), des armes et objets dangereux, ... L'accès des animaux n'est pas autorisé.*

Braderie d'été

Les inscriptions pour la braderie d'été du 20 juillet sont effectuées par les bénévoles des Amis de Miss Cantine et Tiot Dédé, lors de permanences assurées au local 9 rue de Warneton :

- ➔ Samedi 28 juin de 9 h à 11 h 30 pour les riverains,
- ➔ vendredi 4 juillet de 17 h à 19 h, pour les Nieppoises,
- ➔ samedi 12 juillet, de 9 h à 12 h, pour les autres bradeurs.

Dernières inscriptions dimanche 20 juillet, de 6 h à 7 h 30, place du Général-de-Gaulle (derrière l'église Saint-Martin).

Les participants sont tenus de présenter une pièce d'identité lors de l'inscription.

Chaque participant doit compléter une attestation sur l'honneur indiquant la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile et n'est autorisé qu'à vendre des objets personnels et usagés.

Participation : 1,50 € le mètre. Les emplacements occupés sans inscription préalable seront facturés à 3 € le mètre.

Périmètre : place du Général-de-Gaulle (jusqu'au n° 127 inclus), rues de l'Eglise (les deux côtés), du Maréchal-Foch (les deux côtés, de la rue d'Armentières à la rue des Cytises) et avenue des Lilas (les deux côtés et les raquettes de la rue du Maréchal-Foch à la rue des Bleuets).

A noter que la circulation et le stationnement seront interdits pour toute la durée de la manifestation ; des déviations seront mises en place.

Par ailleurs, aucun véhicule ne pénétrera dans le périmètre après 7 h 45. Il sera interdit de déplacer et/ou quitter son emplacement, en utilisant son véhicule, avant 15 h.

La braderie est réservée aux particuliers. Aucune réservation ne sera prise par téléphone. Buvette et restauration rapide.

Durant tout le week-end, des attractions foraines seront installées place du Général-de-Gaulle.

Renseignements : misscantine@aol.com



Actualité

Nieppe Ville ambassadrice du don d'organes

Lundi 16 juin, un moment fort d'émotion et d'engagement s'est déroulé à Nieppe. Marie SANDRA, maire de Nieppe, en présence de Delphine Darthoit, adjointe au maire déléguée à la santé, et de Maud Dehennault, représentante de France Rein Nord-Pas-de-Calais, a officiellement signé la charte "Ville ambassadrice du don d'organes", rejoignant ainsi plus de 800 communes déjà engagées dans cette noble cause.



La cérémonie a débuté par la diffusion d'une vidéo poignante intitulée "Comment j'ai sauvé des vies", qui a suscité une vive émotion et ouvert la voie à un échange riche, nourri par les témoignages bouleversants de personnes transplantées et de proches de donneurs ou de receveurs.



Parmi eux, Alexis Stablinski, petit-fils du célèbre coureur cycliste Jean Stablinski, lui-même greffé, a partagé un témoignage fort et sincère.

À cette occasion, une convention a été signée entre la Ville de Nieppe et l'Établissement Français du Sang (EFS), représenté par Annie-Claude Manteau, directrice de l'EFS Hauts-de-France, entourée de Marie-Laure Vancleenputte, présidente de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Nieppe.

Fleurine Truffier, ambassadrice du Ruban Vert 2024, a souligné avec justesse : « **Entre proches, on se le dit.** »

Un message simple, mais fondamental.

Madame le Maire a rappelé à plusieurs reprises l'importance cruciale de briser les tabous autour du don d'organes. Elle a insisté sur la nécessité de parler de ses volontés de son vivant, notamment au sein de la cellule familiale.

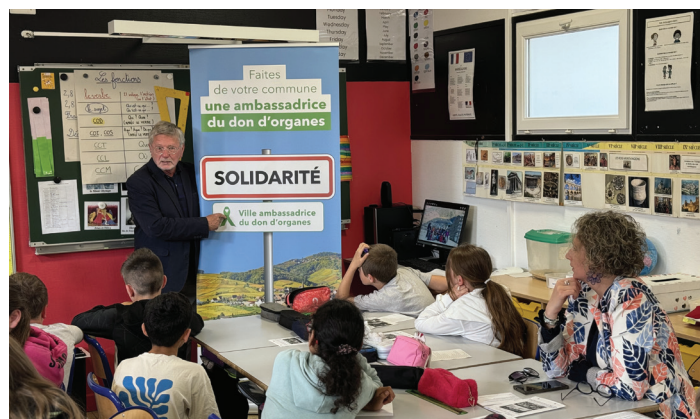
« *C'est en exprimant clairement ses choix, en en discutant avec ses proches, que chacun peut devenir acteur d'une chaîne de solidarité vitale.* »



Un geste fort, un engagement porteur de sens, qui peut permettre de sauver des vies.

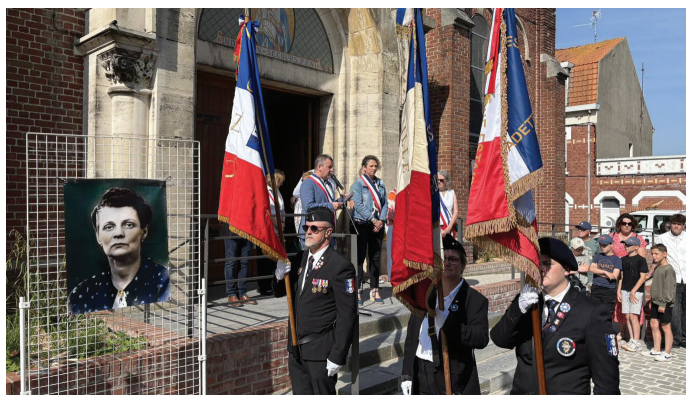


Mardi 3 juin, Jean-Marie et Clothilde Guyot, Harmonie Bytyqi, Hervé Ancelet et Didier Grimmelpont des associations France Rein Nord-Pas-de-Calais et Transhepate Hauts-de-France sont venus partager leurs témoignages émouvants devant les élèves de la classe de CM2 de Jérôme Blondel de l'école Suzanne-Crapet.



Pavés de mémoire

Mercredi 18 juin, la ville de Nieppe a rendu un hommage à deux de ses habitants, Olga Mathelin et Gaston Nicolas, tous deux ont été déportés et sont morts en 1945. À proximité du lieu où ils ont vécu, deux pavés de mémoire, appelés Stolpersteine (littéralement "pierres sur lesquelles on trébuche"), ont été posés afin de perpétuer leur souvenir.



La cérémonie a eu lieu en présence de Marie SANDRA, maire de Nieppe, de Théo Hooreman, président de l'association Stolpersteine Nord/Pas-de-Calais. De nombreux collégiens et enseignants, MM. Philippe Yvars et Jean-François Lempereur, principal et directeur des collèges Jeanne-de-Constantinople (partenaire du projet) et Saint-Martin, des professeurs et enfants des écoles élémentaires, ont également participé à cet hommage, témoignant ainsi de la transmission intergénérationnelle du devoir de mémoire. Les familles des disparus étaient présentes, émues et ont remercié la ville à l'issue de la cérémonie. Une belle délégation de portedrapeaux était présente.



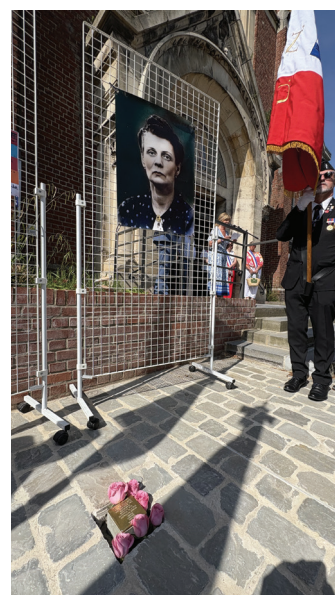
Entre discours, biographies d'Olga Mathelin et de Gaston Nicolas, intermèdes musicaux et chants, les pavés ont été scellés, les pavés



ont été posés par les membres des familles et les élèves du collège Jeanne-de-Constantinople ont apporté des roses colorées, (la rose symbolisant la souffrance dans la symbolique florale). A noter que les classes de CM2 de toutes les écoles élémentaires avaient réalisé une œuvre collective en hommage aux deux déportés.

Une cérémonie mémorielle empreinte de recueillement et de solennité.

Par cette initiative, la ville de Nieppe rappelle l'importance de ne jamais oublier les victimes de la barbarie nazie, et d'honorer celles et ceux qui ont payé de leur vie tout en restant fidèles à leurs convictions ou par engagement !



Sécurité

Victime d'une infraction ? Pré-déposez votre plainte en ligne !

Depuis 2013, vous pouvez déposer une pré-plainte en ligne, si vous êtes victime d'une infraction contre vos biens dont l'auteur est inconnu. En vous connectant, vous renseignez un formulaire et obtenez un rendez-vous au commissariat de police pour signer votre plainte. Vous serez reçu, pensez à vous munir de l'ensemble des justificatifs demandés.

Veillez à préserver les traces et indices afin qu'ils demeurent exploitables par les enquêteurs en évitant tout contact ou déplacement.

Rendez-vous sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Attention, la pré-plainte ne concerne pas les cas d'urgence. En ce cas, appelez le 17 ou le 112 ou bien présentez-vous au commissariat de police !

Démarchages frauduleux

La police municipale contrôle les démarcheurs à domicile afin de s'assurer qu'il ne s'agit pas d'escrocs à la fausse qualité (faux agents EDF, faux policiers...).

Conseils à suivre

- ▶ Demandez toujours la carte professionnelle des agents qui se présentent à votre porte, dans la plupart des cas, vous êtes censé être prévenu par courrier ou courriel.
- ▶ Ne laissez personne entrer à l'intérieur de votre domicile.
- ▶ Ne vous fiez pas aux brassards ou aux tenues portées ni aux uniformes !

En cas de doute, prévenez la police municipale

☎ 06 65 03 66 96 ou composez le 17.

Bon à savoir

Les sapeur pompiers vendent toujours leur calendrier en tenue, avec leur carte professionnelle bien sûr. Et ils remettent toujours un reçu après votre don.

Quant aux agents de la Poste, ils peuvent passer en tenue civile mais doivent justifier de leur qualité si vous leur demandez.

La Police Municipale et la Police Nationale, eux, ne vendent jamais de calendriers...

→ Pour rappel le démarchage à domicile est soumis à déclaration à la mairie ☎ 03 20 38 80 00.



Véhicules épaves ou ventouses

Afin de réduire l'image d'abandon et d'insécurité dans les rues, la police municipale fait procéder à l'enlèvement des véhicules épaves ou en stationnement abusif (véhicules ventouses pendant plus de 7 jours) sur la voie publique.

Rappel : La police municipale ne peut pas faire procéder au retrait d'un véhicule en stationnement abusif sur un parking privé. Il est nécessaire de signaler auprès du syndic de copropriété ou du bailleur le véhicule en infraction afin que la Police nationale soit saisie.



Tour de France

Tout comme il y a 11 ans, pas de Tour à la télé ce 5 juillet, mais bel et bien dans la ville. Les restrictions de stationnement et de circulation sont à la hauteur de l'événement.

Pour rappel et selon l'arrêté municipal 25/112 du 28 mars 2025 :

- Dès le vendredi 4 juillet à 19 h le stationnement de tout véhicule sera interdit sur les trottoirs des rues de Bailleul et d'Armentières.
- La circulation sera totalement interdite samedi 5 juillet dès 11 h et rétablie 30 minutes environ après le passage de la voiture balai de la garde républicaine, soit vers 17 h 45.

Les horaires de passage des coureurs sont donnés à titre indicatif. La fermeture et la réouverture des axes de circulation sont laissées à l'initiative des services de la police nationale.

Espace Nature du Pontceau

**Rappel
la baignade est interdite !**



Pratique

Le temps des vacances

■ Service Population

Exceptionnellement, la mairie sera fermée samedi 5 juillet.
Permanences de l'été : samedis 12 juillet et 2 août de 10 h à 12 h.
Reprise des permanences hebdomadaires : samedi 30 août de 10 h à 12 h.

■ Musée

Le musée d'Histoire locale sera ouvert le dimanche en juillet et en août (sauf les 13 et 20 juillet) de 15 h à 18 h. Entrée libre.

■ Commerces/fermeture pendant les vacances

Boucheries

- Boucherie Ghesquière : du 06/07 au 28/07,
- Boucherie Max et Lulu : du 27/07 au 28/08.

Boulangeries

- L'Atelier du Pain : du 14/08 au 04/09,
- Boulangerie Decouvelaere : pas de fermeture.

Pharmacies

- Pharmacie du Pont : pas de fermeture sauf le 5 juillet.
- Pharmacie du Centre : pas de fermeture mais passage à l'horaire d'été donc fermeture à 19 h,
- Pharmacie du Parc : pas de fermeture mais horaire d'été depuis le 16 juin : du lundi au vendredi 9 h/12 h – 14 h /19 h / samedi 9 h/12 h.

Canicule et vagues de chaleur

Le CCAS invite toutes les personnes de 65 ans et plus à s'inscrire dans le registre nominatif afin d'être appelées régulièrement. Pour s'inscrire, rien de plus simple, appelez le ☎ 03 20 38 80 30, utilisez le lien disponible sur le site de la ville, ou remplissez le formulaire au CCAS, à la mairie ou à l'espace culturel.

Dispositions à prendre pour vous protéger de la chaleur

- S'hydrater : boire au moins 1,5 litre par jour
- Se rafraîchir : en se mouillant la peau
- Prendre des douches fréquemment,
- Ne pas ouvrir les fenêtres dans la journée, fermer les volets,
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée,
- Manger plus souvent si vous manquez d'appétit aux principaux repas,
- Porter des vêtements légers en coton de préférence, et amples,
- Se tenir dans les pièces les plus fraîches de l'habitation.

#CANICULE

Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :



Forum des associations

Le Forum des associations se déroulera dimanche 7 septembre, salle omnisports, de 9 h à 13 h.
Un rendez-vous de rentrée toujours apprécié .

Etat civil

■ Naissances

- Livia Lisiak (Armentières – 30/03)
- Nadia Jidari (Armentières – 31/03)
- Gabriel Caestecker (Armentières – 02/04)
- Otilia Loghin (Armentières – 10/04)
- Aria Nieto (Lille – 10/04)
- Pawel Delelis (Armentières – 13/04)
- Nayla Harle-Vigreux (Lille – 16/04)
- Louna Desruelle (Armentières – 27/04)
- Jules Plancke (Armentières – 28/04)
- Alessio Samoy (Lille – 11/05)

■ Mariages célébrés à Nieppe

- Mathieu Delbende, responsable logistique et Pauline Martin, éducatrice spécialisée (19/04)
- Jean-Marc Hazebroucq, chargé d'études et Annie Kazimierczak, sans emploi (19/04)
- Frédéric Grignon, professeur d'éducation physique et sportive et Marie Decomble, diététicienne (02/05)
- Guillaume Lemarie, cadre ingénierie et Catherine Chauvin, responsable d'équipe recrutement (10/05)
- Benjamin Campagne, vendeur omni commerçant et Camille Saramak, enseignante (10/05)
- Aurélien Cottet, extrudeur et Laury Verhaeghe, opératrice (17/05)
- Maxime Pattyn, coordonnateur sécurité protection de la santé et Sophie Vermeersch, assistante commerciale export (31/05)

■ Mariages célébrés à l'extérieur

- Anthony Thery, boulanger (Bauvin) et Isabelle Pabst, mère au foyer
- Rémi Leconte, mécanicien (Comines) et Sabrina Dautrecque, mère au foyer
- Emilie Roy, chargée de clientèle banque (Prunelli-Di-Fiumorbo) et Charlotte Gallois, responsable secteur
- Babacar Mbodj, opérateur (Armentières) et Yasmine El Abdi, assistante des ressources humaines
- Aurélien Laforge, responsable de production (Steenwerck) et Betty Rémy, adjointe ressources humaines

■ Décès

- Renée Desmazière veuve Barselo, 88 ans (Nieppe – 08/04)
- Bernadette Verstraete épouse Ballois, 69 ans (Armentières – 12/04)
- Ginette Schmitt épouse Deraëdt, 93 ans (Armentières – 23/04)
- Philippe Pourcelot, 52 ans (Lille – 30/04)
- Chantal Foine veuve Wasniewski, 84 ans (Armentières – 01/05)
- Jeanne Hochart veuve Delamieure, 92 ans (Nieppe – 02/05)
- Claude Vanhaesebroucke, 86 ans (Bailleul – 09/05)
- Marie Depreiter veuve Vandemoortele, 89 ans (Bailleul – 11/05)

■ Permanence juridique

Pas de permanences en juillet et août.

■ Recensement citoyen

Les jeunes gens qui atteindront leurs 16 ans durant le mois, sont invités à se présenter à la mairie, service Population afin de se faire recenser. Bien vouloir se munir du livret de famille, d'une carte d'identité et éventuellement d'un certificat de nationalité française.

Culture

A l'espace culturel Maurice-Schumann

La médiathèque vous propose des lectures estivales et vous invite à découvrir l'exposition Afrique noire et ses symboles prêtée par la Médiathèque départementale du Nord dans la galerie Isabelle-Ducatillon. Les animations culturelles reprendront en septembre.

Expositions Galerie Isabelle-Ducatillon

■ Du 8 juillet au 30 août :
l'Afrique noire et ses symboles
prêtée par la MDN.

Voyageons en Afrique noire...

Un territoire connu et reconnu pour ses réserves, ses merveilles naturelles, sa végétation adaptée au climat, ses objets magiques avec de grands écrivains comme Léopold Sédar Senghor.

Peuplé d'animaux longtemps chassés, mais maintenant protégés.

Habité par les contes, réel patrimoine oral : afin de transmettre ses traditions, l'Afrique noire a toujours préféré la parole aux livres.

Conférences du jeudi

La médiathèque vous invite jeudi 3 juillet à 18 h 30 à la conférence **Le tour de France à Nieppe, une course, une épopée** par Jean-Claude Delpierre.

Cette conférence sera enrichie d'une exposition temporaire ouverte du jeudi 3 juillet dès 14 h 30 jusqu'au samedi 5 juillet de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.



Conférence

Jeudi 3 juillet - 18 h 30

Espace culturel Maurice-Schumann

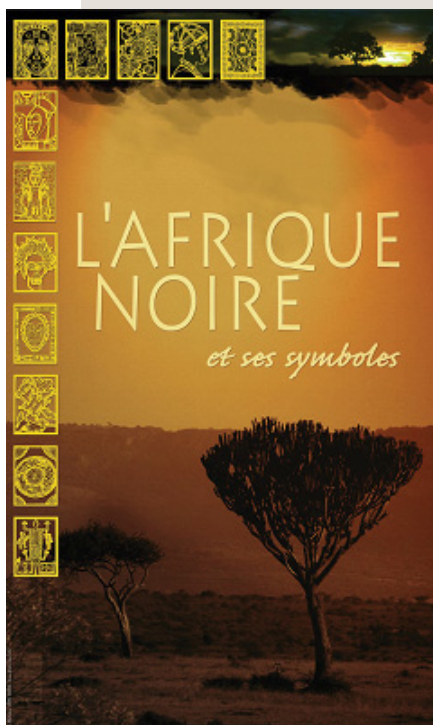


PAR JEAN-CLAUDE DELPIERRE



LE TOUR DE FRANCE À NIEPPE
UNE COURSE, UNE ÉPOPÉE

ENTRÉE LIBRE



Espace culturel Maurice-Schumann
1108 rue d'Armentières
☎ 03 20 48 62 50
lucile.delangue@ville-nieppe.fr
+ d'infos sur mediathequesenflandre.fr

Horaires d'été

du mardi 8 juillet
au samedi 30 août

mardi, jeudi, vendredi :
14 h 30 - 17 h 30

mercredi :
10 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

samedi : 10 h - 12 h

Fermeture :
vendredi 15 et samedi 16 août



Vente de documents

La médiathèque propose une vente des supports retirés de ses fonds du mercredi 2 au mercredi 30 juillet aux heures d'ouverture.



Le prix est fixé à 1€ par document quel qu'il soit (documentaire adulte et enfant, roman adulte et enfant, album pour enfant, bande dessinée), de 2 € pour les collections encyclopédiques, beaux livres, CD, et jeux de société, 0,50 cts pour les périodiques adulte et enfant.

La vente est réservée aux particuliers, inscrits ou non à la médiathèque, nieppois ou personne habitant à l'extérieur de la commune.

Animations

Reprise des animations culturelles à la médiathèque courant septembre

■ Deux sections théâtre : élémentaires du CE2 au CM2, mercredi : 10 h 30 - 11 h 30 et pour les collégiens, jeudi, 16 h 30 - 17 h 30 et 17 h 30 - 18 h 30.

Pour participer aux différentes animations proposées, il faut être adhérent de l'espace culturel Maurice-Schumann, l'inscription est gratuite pour les habitants de Cœur de Flandre Agglo. Inscriptions à **partir du mercredi 3 septembre** à la médiathèque.

■ Médiathèque en fête sur le thème « A la découverte du monde » du mardi 23 septembre au jeudi 2 octobre.

■ Date à retenir : **mercredi 3 septembre**, apprendre les chiffres, les couleurs et comptines en anglais par l'association A l'heure Anglaise, 15 h – 16 h pour les 6/ 8 ans » sur inscription à la médiathèque dès cet été.



Lectures pour les vacances

Nouveautés à découvrir

- Les heures fragiles - Virginie Grimaldi
- Villa gloria - Serena Giuliano
- Nos étoiles filantes - Laure Manel
- A retardement - Franck Thilliez
- Malaven - Olivier Bal



Suggestions pour les plus jeunes...

- Série manga « Tatari » - Watari
- Nos voisins les deux gredins - Greg James et Chris Smith
- Jamais 203 - Kentin Jarno
- Les Héricornes tome 3 - Kid Toussaint
- La catoche « Au top chef ! » - Nob

...et pour les tout-petits :

- Elle est où, maman ? - Adeline Grais-Cernea
- Street Art kids - Philippe Boujassy
- Bonjour les enfants du monde - Karine Daisay
- Regarde autour du monde - Emiri Hayashi
- Le livre des odeurs qui puent - Mr Iwi



Jeux de société !

- Mon premier mille bornes, tous au zoo ! A jouer en famille ou entre amis, (3/5 ans).
- Crack list, (Petit bac) Jeu d'ambiance entre amis et en famille dès 10 ans et plus.

Ecole municipale de musique Inscriptions (nouveaux élèves)



L'école municipale de musique de Nieppe accueille les élèves de tous âges pour la formation musicale (solfège), les pratiques collectives (chœur enfants, chœur ados/adultes, bébé musical, jardin musical, éveil musical et Batucada) ainsi que dans les disciplines instrumentales suivantes : Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba, Violon, Violoncelle, Guitare, Piano, Percussions/batterie.

Rendez-vous à l'école municipale de musique (1065 rue d'Armentières), avec le directeur, du 1^{er} au 13 juillet et du 19 août au 15 septembre, les mardis, mercredis et jeudis de 14 h à 19 h ou par ☎ au 06 10 29 36 87 tous les jours de 9 h à 12 h.

Les élèves accèdent à l'école de musique de Nieppe après s'être acquittés de l'adhésion annuelle pour les cours de formation musicale et instrumentale.

**Rencontres Parents/professeurs afin de fixer les créneaux des cours instrumentaux : semaine 36 (1^{er} septembre).
Les cours commenceront lundi 1^{er} septembre.**

NOUVEAU en 2025/2026 !

■ Jardin musical

Le jardin musical destiné aux enfants scolarisés en section maternelle est une activité ludique et éducative qui vise à, éveiller leur sensibilité musicale tout en développant leur motricité, leur écoute et leur créativité.

- Découvrir les sons et les rythmes de manière ludique,
- Développer la coordination motrice à travers des jeux de mouvement,
- Développement du langage et de la mémoire,
- Encourager l'expression corporelle et vocale,...

Durant une séance, l'enfant découvrira les bienfaits de la musique avec des petits jeux...

Un groupe de 10 enfants permet de favoriser l'interaction et l'accompagnement personnalisé. Il est un bon départ pour une introduction à la musique avant un apprentissage plus formel.

■ Batucada

La batucada est un genre musical caractérisé par des percussions traditionnelles du Brésil. Ses formules rythmiques en font un sous-genre de la samba. Par extension, on utilise en France le mot « batucada » pour désigner un groupe de musiciens pratiquant ce style de musique. C'est accessible à tous dès le CE1 et sans obligation d'apprentissage de la formation musicale/solfège ! Tarif à partir de 30 € !



Jeunesse

Ecole municipale des sports

Les inscriptions pour la saison 2025-2026 sont ouvertes à la mairie, service jeunesse.

Planning sur www.nieppe.fr.

Merci aux associations partenaires.



Prise en charge du transport scolaire

Les élèves qui fréquentent ou vont suivre une classe de la seconde à la terminale dans l'un des établissements situés à Armentières et dont les frais de transport scolaire en autocar ne sont pas pris en charge par la région sont priés de se présenter avant le 30 juin, au service Jeunesse pour y retirer un imprimé de demande de prise en charge par la commune. La demande est à renouveler tous les ans.

Le document peut également être téléchargé sur nieppe.fr dans la rubrique documents à télécharger.

Il est rappelé que la participation de la ville ne concerne que les élèves non pris en charge par la région et qui demeurent à l'intérieur du secteur compris entre la rue Pierre Mendès-France, la rue de la Lys, la rue du Pavé-Fruit, le pavé Fauvergue, le chemin des Jardiniers et la limite territoriale avec la ville d'Armentières.

Une calculatrice pour l'entrée en 6^e

Remise des calculatrices aux 98 élèves de CM2 de toutes les écoles par Marie SANDRA, maire de Nieppe et Catherine VANLOOT, adjointe déléguée aux écoles. Les enfants nieppois passant en classe de 6^e scolarisés à l'extérieur de la ville peuvent en bénéficier en présentant à la mairie, service jeunesse un justificatif de domicile et d'inscription au collège avant le 25 juillet.



A la découverte du monde



■ Direction l'Afrique...

La ville propose des ateliers de création cet été dans les quartiers.

Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous les enfants à partir de 5 ans.

Mercredi 9 juillet

Collier africain

- 10 h - 12 h : Parc Michel-Grasset
- 14 h - 16 h : Parvis Notre-Dame

Mercredi 16 juillet

Bracelet africain

- 10 h - 12 h : rue Viviane Romance
- 14 h - 16 h : Résidence Marcel-Coisne.

■ Soirée portugaise

Le COS organise une soirée portugaise (repas, spectacle et soirée dansante). Réservations à la mairie au service jeunesse à partir du 8 septembre.

Soirée portugaise

SAMEDI 18 OCTOBRE
SALLE LINE RENAUD-NIEPPE

Repas >

Pissais e pastel de bacalhau
Biteque
Postal da nota - bolo de bolacha
1 pipito - 1 vinho - café au thé compris

Spectacle - Folklore
Vivencias do Minho
Grands succès de la
musique portugaise en live

Soirée
dansante

19H

Infos et réservation à partir du 8 septembre
à la mairie 03 20 44 33 80

Tarifs
adulte - 28€ / enfant - de 12 ans 15€

La frite papotin, 3^e édition !

Eh oui, la frite est de retour mardi 9 septembre prochain à partir de 12 h à la salle Line Renaud.

C'est un moment de partage entre amis autour d'un repas à la bonne franquette, on compte sur vous, venez nombreux !

Tarif : 12 € par personne (plat, boisson, dessert, café) mais attention il n'y en aura pas pour tout le monde...

Inscription au Pôle seniors, 1442 rue d'Armentières, à partir du 7 juillet et jusqu'au 29 août uniquement.



Banquet des aînés

Le banquet des aînés, offert par la ville et organisé par le Pôle seniors du CCAS, est prévu dimanche 12 octobre à la salle Line Renaud. Celui-ci est gratuit sur inscription jusqu'au 3 octobre pour toutes les personnes de la commune âgées de 68 ans à la date du banquet ou 60 ans en cas d'invalidité au travail (avec justificatif).

Les conjoints n'ayant pas l'âge et les personnes extérieures souhaitant y assister devront régler la somme de 20 €.

Venez faire le tour du monde avec la Compagnie Mozaïk.



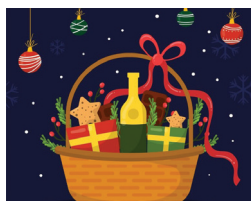
Colis de Noël pour les aînés

La distribution des colis de Noël des aînés offerts par le CCAS aura lieu samedi 20 décembre de 13 h à 16 h 30 à la salle Line Renaud.

Attention !

Les colis seront distribués uniquement après inscription au CCAS et ce jusqu'au vendredi 21 novembre date limite ! Après cette date, aucune demande de colis ne pourra

être prise en compte. Les inscriptions peuvent se faire par téléphone ☎ 03 20 38 80 30 ou au CCAS, par la personne elle-même ou un tiers (famille, entourage, voisin, ...)



Les activités de la résidence autonomie Les myosotis Ouvertes à tous !

Osez pousser la porte ! Vous serez accueillis dans une ambiance chaleureuse. Programme de juillet à septembre.

Réservation obligatoire auprès de Delphine (animatrice) ☎ 03 20 48 65 81

	Juillet	Août	Septembre
Yoga lundi 10 h à 11 h 30	7 21 28	4 25	1 8 15 22 29
Gym douce mardi 10 h 45 à 12 h	1 ^{er} 8 29	5 12 19 26	2 9 16 23 30
Sophrologie mercredi 10 h à 11 h 30	2 9 16 23 30	6 27	3 10 17 24

Vous ne pouvez pas vous rendre à l'espace culturel Maurice-Schumann ?



Dès le 1^{er} juillet, l'espace culturel Maurice-Schumann et le CCAS s'associent afin de vous permettre de conserver l'accès à la culture.

" **Livre & la culture** " est un service destiné à l'intention des Nieppois convalescents, aux femmes enceintes, aux personnes en situation de handicap avec difficultés de déplacement ou aux

personnes en perte d'autonomie.

Pour bénéficier de ce service de portage à domicile (livres, magazines, supports audio ou vidéo, jeux), rien de plus simple ! Il suffit de contacter l'espace culturel ☎ 03 20 48 62 50 aux heures d'ouvertures (*) ou de communiquer par mail à accueilecms@ville-nieppe.fr

- Si vous êtes déjà adhérent, exprimez vos choix afin d'être livré à domicile.
- Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez plus, l'inscription est gratuite, seul un justificatif de domicile vous sera demandé.

Le portage à domicile des supports culturels se fera **jeudis 24 juillet et 28 août** dans la matinée. De plus, le site mediathequesenflandre.fr propose aux adhérents, avec leur code d'accès, de lire en ligne la presse, de consulter le catalogue des livres disponibles et de réserver leurs choix. Un agent de l'espace culturel se fera un plaisir de vous apporter son aide si nécessaire. Gardons le lien !

*Horaires de septembre à juin

☞ mardi : 10 h – 12 h et 14 h 30 – 17 h 30 ☞ mercredi : 10 h – 12 h et 14 h – 17 h

☞ jeudi : 14 h 30 – 17 h 30 ☞ vendredi : 14 h 30 – 17 h 30 ☞ samedi : 14 h – 17 h.

Conseil des Sages

Le Conseil des Sages toujours en action !

Les 13 et 15 mai, des Sages ont participé à l'élaboration des décorations festives sur le thème du Tour de France. Le projet de développer la solidarité de proximité et renforcer le lien social est reporté à une date ultérieure.

Tri des déchets : les Sages vous proposent de tester vos connaissances ci-dessous :



Triez-vous convenablement vos déchets ? (plusieurs réponses possibles)

1. Jusqu'en 2022, quels types d'emballages plastiques étaient principalement triés en France ?

- a) Pots de yaourts et barquettes de viande
- b) Bouteilles et flacons
- c) Films plastiques alimentaires
- d) Emballages plastiques

2. Quels sont les emballages pouvant être recyclés en 2025 et déposés dans le bac jaune ?

- a) Pots de yaourts et barquettes de viande (y compris celles en polystyrène)
- b) boîtes de conserve et canettes de boisson
- c) textiles et chaussures
- d) mouchoirs en papier, essuie-tout et masques usagés

3. Faut-il nettoyer les emballages avant de les jeter dans le bac ?

- a) Oui, ils doivent être parfaitement propres
- b) Oui, seulement s'il y a du plastique
- c) Non, mais ils ne doivent pas contenir de nourriture
- d) Non, même avec des restes de nourriture

4. Où faut-il déposer les flacons de produits toxiques ?

- a) Dans le bac de tri
- b) À la déchetterie
- c) Dans le bac noir
- d) Dans une borne à verre

5. Quelle est la consigne pour les bouteilles de lait en plastique avec opercule en métal ?

- a) Les jeter telles quelles dans le bac jaune
- b) Les laver avant de les jeter
- c) Séparer l'opercule du flacon et les jeter dans le bac jaune
- d) Jeter uniquement l'opercule

6. Comment éliminer une boîte métallique ayant un couvercle en plastique ?

- a) Les jeter ensemble dans le bac jaune
- b) Séparer les deux matériaux et les jeter dans le bac jaune
- c) Ne pas les recycler
- d) Ecraser la bouteille

7. Quels types de papiers sont acceptés ?

- a) Uniquement les papiers sans agrafes ni scotch
- b) Tous les papiers, même avec agrafes ou scotch
- c) Uniquement les journaux et magazines
- d) Aucun papier plastifié

8. Pourquoi ne faut-il pas imbriquer des emballages de matières différentes ?

- a) Cela ralentit les machines
- b) Cela coûte plus cher
- c) Ils ne seront pas recyclés
- d) C'est interdit par la loi

9. Que faire des objets en verre comme les verres ou la vaisselle cassée ?

- a) Les jeter dans le bac jaune
- b) Les déposer dans la benne à verre
- c) Les rapporter au magasin
- d) Les déposer à la déchetterie (car ils ne se recyclent pas)

10. Lesquels des objets suivants NE vont PAS dans le bac jaune ?

- a) Couches de bébé
- b) Plaquettes de médicaments vides
- c) Flacons de lessive et bombes aérosols vides
- d) Ampoules électriques et composants électroniques



électriques à porter à la déchetterie.

10. a) et d) Les couches de bébé sont à jeter dans le bac noir, les ampoules électriques sont à déposer au supermarché et les composants

et miroirs sont différents du matériau des contenants en verre.

9. d) Il faut les déposer à la déchetterie, ils ne peuvent être recyclés. La vaisselle en verre et les verres, de même que les vitres des fenêtres

8. c) Ils ne seront pas recyclés car les matières différentes ne peuvent être séparées lors du tri

7. b) Tous les papiers, même avec agrafes ou scotch

6. b) Séparer les deux matériaux

5. c) Séparer l'opercule du flacon et les jeter tous 2 dans le bac jaune

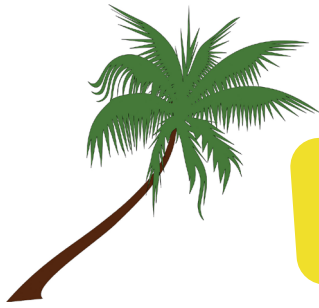
4. b) À la déchetterie

3. c) Non, mais ils ne doivent pas contenir de nourriture

en papier, l'essuie-tout et les masques sont à jeter dans le bac noir.

2. a) et b) Quasiment tous les emballages. Les textiles et chaussures sont à donner dans les points relais ou aux associations, les mouchoirs

1. b) bouteilles et flacons



Enfin en Vacances !!!

Dans ce numéro spécial écrit par des apprentis reporters à l'occasion du CLEA Education aux Médias et à l'Information 2025, la jeune rédaction nous parle des vacances, entre sensations, bons plans, souvenirs et préconisations ! Un dossier composé par Noé, Madeleine, Maxence, Faustine, Camille et Juliette !

Les vacances, pour nous, c'est dormir beaucoup, s'amuser chez nos grands-parents, mais c'est aussi le retour des affreux cahiers de vacances !

Dormir enfin !

Le sommeil ne paraît pas important la journée et le soir nous n'avons pas envie de nous coucher. Mais le matin quand le réveil sonne ou quand papa et maman viennent nous réveiller, nous n'avons pas envie de nous lever, ce qui prouve que le sommeil est quand même important. En plus, il aide à mémoriser tout ce que nous avons appris, il nous aide aussi à bien grandir...

Pourquoi j'aime tant dormir ? La semaine, je trouve que je ne dors pas assez car l'école commence trop tôt. C'est pour cela que j'aime beaucoup dormir dès que je le peux. Pendant les vacances, c'est agréable de se réveiller et de se dire qu'on peut encore se retourner dans son lit et se rendormir. J'aime beaucoup être allongé au chaud sous ma couette, et partout, même dans le bus !

Noé

S'amuser chez mamie et papi !

On aime partir en vacances chez mamie papi à Varennes-Vauzelles près de Nevers. On peut faire du vélo, il y a le Zébulle parc. On peut se baigner dans la Loire. Il y a aussi des grands toboggans et une structure en bois dans laquelle on peut escalader. On aime bien pique-niquer le soir pour continuer à aller s'amuser après. Chez mamie papi, on peut faire de la cuisine.

Avec mamie papi on peut aussi partir en vacances à la mer. On adore faire des châteaux de sable et se baigner dans la mer.

Maxence et Noé

Enfin les vacances, on va trop s'amuser chez nos grands-parents ! Ils sont toujours là pour nous, et des vacances sans grands-parents ça n'existe pas ! On est toujours heureux avec eux ! Ils nous font plaisir en nous achetant des glaces... miam miam. Les cousins sont là, on va pouvoir s'amuser et s'éclater. Les vacances et l'école ça n'a rien à voir !

Madeleine



Les cahiers de vacances

On se souvient tous des cahiers de vacances, le temps qu'on y a passé. Ah, que c'était ennuyeux. On ne voulait pas les finir, alors que nos parents nous forçaient chaque jour ! Les cahiers de vacances, c'est déprimant avec ces centaines de pages. Entre nous, je pense qu'il n'y a pas beaucoup de personnes qui en ont terminé un en entier. Franchement, on n'a tous au moins une fois triché en regardant les réponses à la fin du cahier ! Bon, on peut se le pardonner. On a tous envie de se reposer car l'école c'est fatigant, mais on a nos cahiers de vacances à faire ! Les parents ne comprennent pas qu'on veut simplement se reposer et profiter.

Camille



Les dangers de l'été

Comment se protéger des bobos de l'été ?

Pendant l'été, on prend un coup de soleil, on se fait piquer, on est malade dans les transports... Beurk ! Mais comment faire pour éviter tous ces petits désagréments ? Nous sommes allés rencontrer une pharmacienne très accueillante et joyeuse - Véronique Tabaret - qui a répondu à nos questions.



Faustine : *En vacances, il y a beaucoup d'insectes, comment s'en protéger ?*

Véronique T : Vous pouvez mettre du spray répulsif votre peau pour éloigner les insectes.

F : Qu'est-ce que c'est un spray répulsif ?

VT : C'est un spray qui repousse les insectes, en émettant une odeur que les insectes ne supportent pas. Il y a aussi des bracelets qui fonctionnent de la même façon avec des recharges. Il ne faut pas oublier de les changer quand elles sont vides.

F : Est-ce dangereux pour la santé ?

VT : Oui, il faut le manipuler avec précaution et ne pas l'utiliser avec les petits de moins de 30 mois.

F : Quelles sont les piqûres d'insectes les plus dangereuses ? Et à quoi les reconnaît-on ?

VT : Les piqûres de guêpes et d'abeilles peuvent être dangereuses, car parfois on est allergique à la piqûre et on peut avoir un choc anaphylactique. C'est parfois mortel. Généralement, dans ce cas, la piqure est douloureuse et l'allergie est imprévisible. Ces accidents n'arrivent pas avec les moustiques.

F : Comment se manifeste une allergie aux piqûres de guêpe ?

VT : C'est gonflé, c'est rouge, très douloureux, inflammatoire et très dur à l'endroit de la piqure.

F : Est-ce que on peut venir à la pharmacie montrer sa piqûre d'insecte ?

VT : Bien sûr, et parfois en fonction de la gravité de la piqûre, j'oriente la personne chez le médecin.

F : Quand on a un dard dans une piqûre, est ce qu'il faut l'enlever soi-même ou le faire enlever par quelqu'un d'autre ?

VT : Oui on peut l'enlever soi-même avec un appareil qui s'appelle « un aspi venin ».

Avant de repartir, nous posons une question sur le mal des transports.

F : Est ce qu'il y a des techniques pour ne pas être malade dans les transports ?

VT : Il faut manger léger, se mettre à l'avant du véhicule dans le sens de la route, idem dans le train et avoir de quoi respirer. Je ne sais pas d'où vient le mal des transports. Par contre, il existe des médicaments qui peuvent prévenir le mal des transports. Il faut les prendre la veille et renouveler les prises avant et pendant le voyage.

Enfin, nous demandons s'il y a une petite pharmacie de survie pour les enfants à prendre pendant les vacances. Véronique nous répond que nous pouvons mettre une petite trousse dans notre sac avec des pansements, une bombe désinfectante, un produit contre les poux, une crème pour les démangeaisons, une crème solaire, un après-soleil et une bouteille d'eau.

Merci Véronique pour tous ces renseignements !

Et chers lecteurs vous voilà prévenus ! Bonnes vacances à tous !

Faustine



Le soleil, un ami potentiellement dangereux

Le docteur Clément Gin, médecin généraliste à Marcq-en-Baroeul a répondu à nos questions.

Madeleine : Est ce que le soleil est vraiment dangereux pour la peau, et pourquoi ?

Clément G : Absolument, le soleil est très dangereux pour la peau il peut provoquer des cancers de la peau et d'autres choses mais le cancer c'est quelque chose de très grave.

M : Comment se protéger du soleil ?

CG : il faut prendre des mesures de photoprotection, mettre un chapeau, de la crème solaire et éviter de s'exposer dans les périodes pendant lesquelles l'ensoleillement est au maximum, soit entre 12 h et 16 h.

M : Faut-il mettre de la crème avant ou après la baignade ?

CG : Il faut mettre de la crème, avant et après la baignade !

M : Que faut-il faire si on attrape un coup de soleil ?

CG : il faut éviter de s'exposer de nouveau au soleil. On peut prendre du doliprane si on a mal, mettre du gras pour apaiser par exemple de la BIAFINE, mais pour un gros coup de soleil il faut consulter le médecin.

M : Quelle dose de crème solaire faut-il mettre pour être bien protégé ?

CG : Ce n'est pas une question de dosage, c'est une question de répétition d'application : il faut mettre de la crème toutes les 2 à 3 heures.

M : Est ce qu'on peut être bronzé même avec de la crème solaire ?

CG : Oui bien sûr !

M : Quels sont les bons gestes pour se protéger de la chaleur ?

CG : Se mettre à l'ombre, mettre un chapeau quand on sort, se mouiller régulièrement avec un brumisateur par exemple et boire beaucoup d'eau.

Madeleine

Animateurs de CVL, un métier passion !

Les anims', les monos', on en connaît tous, et leur bonne humeur illumine nos vacances. Pour ce dossier, nous avons eu envie de les rencontrer, et de les interroger sur leur métier. Océane et Quentin nous ont répondu en toute franchise.



Océane : Aider les enfants à gagner en autonomie

Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir animatrice ?

Depuis que j'ai 17 ans, je suis animatrice. J'aime ce métier. Alors que je cherchais un travail à temps plein, j'ai vu l'annonce émise par la ville de Nieppe. J'ai postulé et obtenu le poste et j'ai déménagé parce que je suis de Boulogne-sur-mer. A Nieppe, je suis animatrice avec les maternelles et aussi directrice de centre.

Quels jeux proposez-vous ?

Avec les maternelles, je propose beaucoup d'activités manuelles pour développer la motricité fine. L'après-midi, j'anime souvent des grands jeux de recherche dans la cour ou au parc Michel-Grasset. Les enfants apprennent à voir et à comprendre leur environnement. Ils aiment aussi les jeux plus libres, les jeux d'agilité.

Comment se passent les relations entre les enfants ?

Les petits enfants apprennent ici à vivre ensemble, alors qu'à la maison, ils sont parfois les seuls petits. Il faut savoir qu'il y a une façon spécifique de parler avec les petits : je me mets à leur hauteur et je répète beaucoup les mêmes consignes.

Est-ce plus difficile de travailler avec les petits ?

On ne travaille pas de la même façon avec les petits qu'avec les grands. Les petits ont besoin d'une surveillance constante et de beaucoup d'attention.

Qu'est-ce qui est facteur de réussite ?

Quand on s'aperçoit que les enfants adhèrent au jeu proposé, et que tout se passe bien. Je suis satisfaite de voir qu'ils gagnent en autonomie et qu'ils grandissent bien.

Quentin, une vie en CVL

Pourquoi êtes-vous devenu animateur ?

Quand j'étais petit, je venais au centre aéré. J'y ai passé des super moments. Quand je suis devenu grand, j'ai cherché un job d'été et je me suis dit que je pourrai devenir animateur pendant les vacances. J'ai tellement aimé ce travail que j'ai saisi l'opportunité de travailler dans les écoles.

Avez-vous été formé ?

Oui. J'ai passé le BAFA (Brevet d'aptitude aux Fonctions d'Animateur) puis le BAFD (Brevet d'aptitudes aux Fonctions de direction).

Quelles activités proposez-vous cet été ?

Je propose des activités en lien avec la thématique de la ville : « A la découverte du monde ». Cette année, c'est l'Afrique. J'ai fait des recherches sur des activités manuelles sur le thème. J'ai adapté des grands jeux comme « Koh-Lanta » ou le choc des tribus. Nous avons créé un awalé géant. Les animateurs se déguisent en fonction du thème.

Comment préparez-vous les jeux ?

Au CVL, nous sommes une équipe d'animateurs. On se réunit et on discute ensemble de nos connaissances, de ce que l'on sait faire, ce que l'on aimerait proposer aux enfants. Les animateurs ont souvent de l'expérience et savent ce qui plaît aux enfants. Ensuite, nous faisons un planning d'activités. Nous proposons souvent les activités manuelles le matin et l'après-midi, des jeux sportifs, des grands jeux. Quand nous préparons le planning, nous faisons une liste avec le matériel correspondant. Le directeur passe commande avec le coordinateur selon le budget. Nous achetons du matériel pour les activités manuelles et aussi des jeux de société et du matériel sportif. Il y a aussi un budget pour les ateliers cuisine, pour les sorties et un pour les transports.

Est-ce difficile de travailler avec les enfants ?

Je mentirais si je disais non. C'est fatigant moralement pas physiquement : je n'ai pas mal aux muscles mais il m'arrive d'avoir mal à la tête. J'ai 32 ans, ça fait 15 ans que je fais ce métier et j'adore toujours ça donc c'est que ça va mais c'est vrai qu'il y a des jours plus fatigants que les autres.

Est-ce qu'il faut être sportif ?

Il ne faut pas forcément être sportif même s'il faut participer aux jeux. On peut être en fauteuil et être pleinement animateur. On ne peut pas être bon dans tous les domaines : on peut être sportif ou préférer les activités manuelles, le chant ou le théâtre. Je fais du sport mais pas spécialement pour les centres. On peut travailler différents domaines. Depuis un moment, je travaille autour du carton, des créations en carton.

Quelles sont vos sorties préférées ?

J'aime aller au cinéma, dans les parcs d'attraction ou à la mer ; j'aime moins aller à la piscine. Avec ma femme, nous aimons voyager en France et dans les pays européens.



Nos idées de sorties !

Mon frère et moi, on adore les parcs d'attraction. J'adore tout spécialement me rendre à Bellewaerde car il est proche de Nieppe. On peut se baigner il y a des toboggans avec de très grandes bouées. On peut faire plein d'attractions. Il y a aussi des animaux. il y a plein de décorations suivant les festivités (Halloween Noël, Pâques). Mes attractions préférées sont le boomerang et Dawson duel, ainsi qu'Amazonia.

Pour vous repérer, je vous indique à quelles distances se situent les parcs principaux.

Bon été à tous !

Maxence

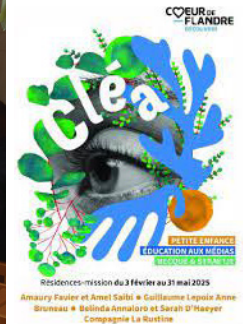
Les parcs d'attractions proches de Nieppe et le temps de trajet pour y aller

- Bellewaerde Parc : 30 minutes
- Plopsaland est à environ 50 minutes
- Dennlys Parc est à environ 55 minutes
- Bagatelle est à environ 1 h 45
- Walibi est à environ 1 h 50
- Le parc Astérix est à environ 2 h 05
- Disneyland Paris est à environ 2 h 50
- Le Futuroscope est à environ 5 h 50.



Cet été à Nieppe

- ▶ Ducasse d'été (place du général-de-Gaulle) du 18 au 22 juillet.
- ▶ Parc en folie dimanche 3 août au parc Michel-Grasset de 10 h à 18 h.
- ▶ Partez également à la découverte de l'Espace nature du Pontceau ou des bords de Lys...
- ▶ Concert plein air musique des années 80, vendredi 29 août, au parc Michel-Grasset. Gratuit



Dossier réalisé au cours du CLEA Education aux Médias et à l'Information 2025.
Journaliste intervenante : Anne Bruneau – Avec le concours de la médiathèque de Nieppe et du service communication et animation de la ville de Nieppe.



RETOUR EN IMAGES

↓ Parcours du Cœur scolaires (25/04)

Les scolaires ont un cœur en bon état de marche !



↓ Parcours du Cœur - tous publics (27/04)

Marcher, mais aussi, pédaler, courir... Atout cœur !



↓ Cérémonie de citoyenneté (25/04)

première carte électorale pour les citoyens de demain.



Visite département (30/04)



Elus, conseil des Sages et des enfants ont visité l'hôtel du département.



↓ Médailles du Travail (01/05)

Promotion 2025 !



↓ Audition printanière EMM (03/05)

Musique et poésie printanières pour cette audition.



↓ Plantations (20/05)

Les mains vertes des scolaires.



80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale (08/05) ↓

Dépôts de gerbes devant le monument aux morts.



↓ Braderie du Pont (18/05)

Belle braderie avec un zéro pointé au soleil !



RETOUR EN IMAGES

↓ Fête des Voisins (23/05)

Succès pour la fête des voisins !



↓ 100 ans de Mme Carpentier (10/06)

Une nouvelle centenaire à Nieppe !



Appel du général de Gaulle (18/06) ↓

Porte-drapeaux devant le mémorial FFI.



↓ Marché nocturne (06/06)

Le parc ouvre ses portes au marché des créateurs...



↓ Nieppe en scène - 10 au 15 juin

La Bande à Nekrozotar et les ados de l'atelier théâtre de l'Espace culturel sont montés sur les planches.



↓ Fête de la musique (21/06)

Les Nieppois ont fêté l'arrivée de l'été au parc Michel-Grasset.



← K'Danse (07/06)

A l'heure africaine !



↓ Les écoliers ont du talent !

Kermesses et spectacles de chants dans les écoles.



Expo autour du cirque →

A l'école maternelle Suzanne-Crapet, les enfants ont présenté leurs oeuvres colorées sur le thème du cirque. Bravo pour ce beau projet !



↓ Football en inclusion

Vendredi 20 juin l'Union Football-club de Nieppe a reçu un label en faveur du sport inclusif de la part des « enfants de la balle ». Ensemble, l'UFCN et les enfants de la balle permettent aux enfants en situation de handicap de jouer au football en inclusion, accompagnés par un aidant dans les entraînements habituels. Félicitations au club pour cette démarche !



Inauguration de la petite crèche Les P'Tits Quinquins

Samedi 17 mai, Marie SANDRA, maire de Nieppe, conseillère départementale du Nord, a inauguré la nouvelle crèche Les P'tits Quinquins, située 567 rue d'Armentières en présence de Véronique Delcourt présidente du conseil d'administration de la Caf du Nord et Dominique Vermeulen, président de la MSA Nord/Pas-de-Calais.

Pour le bien-être de enfants, un espace lumineux, apaisant et ouvert les accueille avec notamment un espace Snoezelen favorisant l'éveil sensoriel et le développement harmonieux des tout-petits.

Le bâtiment de plus de 255 m², est complété d'un jardin et d'une terrasse couverte. »

Actuellement, la crèche ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h, affiche complet avec une liste d'attente.



Corps Souffle yoga



CORPSSOUFFLE

Basé sur la respiration, le yoga libère les tensions, assouplit les articulations, renforce les muscles profonds, soulageant ainsi vos douleurs. Il apporte calme et concentration. L'état de yoga : union du corps, du souffle et du mental, permet d'accéder à une meilleure connaissance de soi et à une meilleure gestion de sa santé globale.

Vous souhaitez vous informer, nous rejoindre, connaître nos horaires ? Il reste encore quelques places.

Cours en journée : jeudis à 14 h 15 ☎ 06 77 02 52 19 ; lundis à 15 h 15 et à 16 h 45 ☎ 06 16 16 73 92.

Cours en soirée : lundis à 18 h 30 et 19 h 30 ☎ 06 89 73 83 68. Un cours d'essai est proposé.

Championnat de France de gymnastique acrobatique

Mia Bonilla et Zélie Bostyn toutes les deux nieppoises ont participé aux championnats de France (individuelles) à Mulhouse, avec le club de la SMGA d'Armentières les 8 et 9 mai derniers.

Zélie est arrivée 2e en catégorie duo.

Mia est arrivée 4e en catégorie trio

Leur esprit d'équipe, leur persévérance, leur cohésion et leur amour de la gymnastique acrobatique les a toutes les deux conduites vers le podium en cette fin d'année sportive.

Toutes nos félicitations !



Color run 2025

Les inscriptions pour l'édition 2025 de la Boucle rose sont ouvertes : labouclerose.fr



Informations et inscriptions sur labouclerose.fr

Restos du cœur de Nieppe

L'équipe des Restos du cœur Nieppe vous accueille les mardis de 13 h 30 à 16 h 30, 236 rue de Warneton. Les familles sont reçues autour d'une tasse de café, avant la distribution alimentaire qui débute à 15 h. " Notre but est d'aider et apporter une assistance bénévole et chaleureuse aux personnes dans le besoin, et assurer le suivi des activités autres que l'aide alimentaire (sorties, ateliers...). Si vous êtes dans le besoin et désirez recevoir une aide (alimentaire) passez nous voir ou appelez ☎ 03 20 48 59 15 les mardis après 13 h 30 pour fixer un rendez-vous ou par e-mail à ad59a.centre.nieppe@restosducoeur.org

Le centre sera fermé du 30 juillet au 1er septembre.



Gymnastique nieppoise

Séances adultes :

lundi : 19 h 15 – 20 h 15 et vendredi : 8 h 55 – 9 h 55

Séances pour les enfants âgés de 3 à 6 ans :

samedi selon l'âge : 9 h/10 h - 10 h/11 h - 11 h/12 h.

Pour tous renseignements :

gymnastiquenieppoise@gmail.com

Présidente : Florence Pierens ☎ 06 76 05 81 80

Secrétaire : Dominique Bocquillon ☎ 06 52 38 63 06.



Il est possible de faire une séance d'essai.

Association Nieppe seniors

La permanence au CCAS n'aura pas lieu du 2 juillet au 27 août.

Reprise le 3 septembre de 9 h 30 à 11 h 30.

Prochain thé dansant lundi 15 septembre animé par Osmose de 14 h à 17 h, à la salle Line Renaud.

L'excursion à Guise et Saint-Quentin, prévue le 26 septembre est reportée au 3 octobre.

Adresses utiles

■ Superette de Nieppe

Horaires : la supérette est ouverte 7 jours sur 7 aux horaires suivants de 11 h à 22 h et non, 24 h sur 24 comme nous l'avions annoncé de manière erronée – Toutes nos excuses (NDLR)

La superette a ouvert ses portes récemment à l'angle de la rue d'Armentières et de la rue de la Lys. Ouvert 7 jours sur 7 et de 11 h à 22 h. Toufik Outarabt, 1424 rue d'Armentières
 ☎ 06 03 18 44 85 - toufikoutarabt@gmail.com



■ Annonce Thiriet

Thiriez, fabricant français spécialisé dans la confection de matelas, sommiers et accessoires de literie, annonce l'ouverture d'un nouveau magasin suite au déménagement de son point de vente de la rue d'Armentières.

Ce nouvel espace, situé au cœur de la zone commerciale de la Porte des Flandres a ouvert ses portes fin avril. L'entreprise a opté pour un lieu d'une grande superficie, deux fois supérieure à l'ancien magasin et bénéficiant d'une meilleure visibilité et accessibilité. L'entreprise Thiriet a dévoilé également à cette occasion plusieurs nouveautés qui ont été présentées lors de l'ouverture.

Nouvelle adresse

zone commerciale de la Porte de Flandres,
rue de l'Épinette

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.



■ Claudia Schulze Art-thérapeute

L'art-thérapie permet d'exprimer ce que les mots ne peuvent dire. À travers les arts plastiques, l'argile, la musique, le corps en mouvement, le théâtre, le textile... Sur rendez-vous
 Contact : ☎ 06 34 74 87 88 - claudia.schulze@outlook.fr
 www.claudia-schulze.fr / 220 rue des 3 Rois.



■ Quali protect

En finir
avec les
nuisibles



DÉRATISATION



DÉSINSECTISATION



DÉSINFECTION
/ DÉBARRAS



www.qualiprotectservices.fr



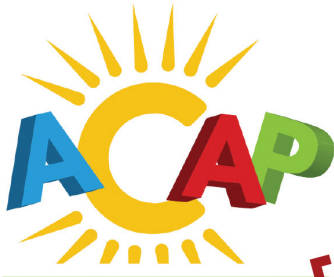
- Devis gratuit sans engagement
- Intervention rapide, efficace et discrète
- Garantie de résultat

06 35 28 44 71

qualiprotectservices@outlook.fr

Suivez-nous  

www.qualiprotectservices.fr



Association des Commerçants
des Artisans et Prestataires
de NIEPPE

La lettre !
35



Le mot du Président
Lionel Bilcke

L'ACAP continue à tracer son chemin sans faillir...
Tournée vers les nieppois bien sûr, tout au long de l'année,
avec de nombreuses actions dotées de belles surprises et
de cadeaux mais aussi vers le commerce.

Certes nos adhérents sont notre priorité mais c'est le
commerce en général que nous soutenons. En effet, au
travers de nos nombreuses actions, c'est l'ensemble de la
dynamique commerciale nieppoise qui est valorisée.
Les nieppois ont, grâce à l'ACAP, une image performante
du commerce et tout le monde en profite. Nous sommes
par ailleurs très impliqués dans la recherche de solutions
(ou de subventions) nous permettant de soutenir les
commerçants et de passer les écueils. La solidarité est une
valeur constante de notre association.

Nieppe, ville dynamique et pleine de projets...
L'ACAP aussi regorge de projets et nos années de
travail sans relâche nous donne aujourd'hui la possibilité
de faire des choses encore plus fortes, comme la mise en
place d'un site qui nous raconte et présente chacun de
nos adhérents mais aussi la naissance d'une collaboration
avec NRJ qui animera une action commerciale pour nous
apporter de la data (nerf de la guerre, nous la mettrons à la
disposition de nos adhérents pour leur permettre de faire
des opérations ciblées grâce au fichier récupéré) et d'en-
clencher ensuite le programme de vidéos pour les commer-
çants. Ces vidéos seront faites par des pros pour des pros
et bien sûr, pour leurs prospects et clients.

Nous avons aussi un marché, en pleine expansion, qui lui
aussi apporte sa pierre à l'édifice de notre commerce local
et accueille de nouveaux exposants et surtout, rend nos
samedis matin bien plus conviviaux tout en créant du lien.
Aller au marché est un plaisir simple qui nous fait nous
rencontrer, «tailler le bout de gras», acheter des produits
locaux et soutenir, là-encore, le commerce.
Le marché s'associe à nos actions et tout récemment, a
distribué des roses à la fête des mères en parallèle des
commerçants de l'ACAP qui avaient le choix entre roses ou
sablés en forme de coeur. Les deux ont beaucoup plu !

«Ensemble», un maître mot de notre philosophie, qui nous
définit encore mieux que tous les autres.

**Retrouvez l'ensemble de l'actualité de nos adhérents
et de nos actions sur notre page Facebook
«ACAP de la porte des Flandres» et sur notre site !**

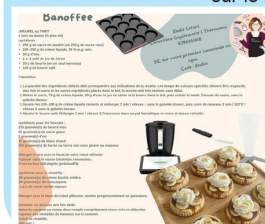
Une nouvelle adhérente !

«Gourmandises d'Elo»
Elodie Lefort
Thermomix et Guy Demarle
07 85 85 16 18



Très dynamique et hyper active sur les
réseaux, Elodie vous fait découvrir
mille et une façons de cuisiner
et autant de recettes faciles à réaliser
pour peu que vous soyez bien équipés !
Evidemment elle recommande et utilise ses
deux marques fétiches et vous prouve s'il
en était besoin à quel point il est aisé de
faire de la bonne (et belle) cuisine.
Afin de vous convaincre, elle vous propose
d'organiser chez vous un atelier culinaire
où démonstration, bonne humeur et surtout
dégustation en seront le fil rouge !
Infatigable, elle vend également ses
produits en ligne ou à domicile.
Vous l'aurez compris, Elodie a une énergie
folle et communicatrice et outre ses
ateliers et ses ventes, elle crée des produits
tels que les sablés décorés pour vos
événements ou des ateliers cuisine
pour les enfants.

gourmandisesdelo@hotmail.com
sur les réseaux et bien sûr,
sur le site de l'ACAP



Nos projets !

**L'ACAP a de nombreux projets en cours
et vous invite d'ores et déjà à y participer !**

- Tout d'abord, le 5 juillet, l'ACAP sera présente place de l'église au Pont avec une buvette et les gaufres du moulin de François pour le passage du Tour de France. Vous serez aux premières loges pour le passage de la caravane et des coureurs...
- Le 7 septembre, L'ACAP sera au traditionnel Forum des Associations, avec sa non moins traditionnelle distribution de sacs remplis de (vrais) cadeaux offerts par les adhérents.
- Le 14 septembre : **SURPRISE !** (on ne vous dit pas quoi tout de suite)
- Le 27 septembre, après le succès de 2024, la Donnerie fera sa seconde édition toujours en partenariat avec les Ecobousiers.
- Le 30 Novembre, est une date importante à retenir car c'est le grand **LOTO de l'ACAP** qui se déroulera à la salle Line Renaud, et où, bien évidemment, il y aura de magnifiques lots à gagner (comme l'année dernière).
Pensez à vous y inscrire dès l'ouverture de la campagne de pub car il y a beaucoup de demandes et le nombre de places doit impérativement être respecté.

Par ailleurs, nos adhérents participeront activement à diverses actions communes ou individuelles pour Octobre Rose (via les boucles roses notamment et les Cups «artiste» pour le COL), seront présents à la Nuit d'Halloween, aideront SSVP Notre Dame de Bon Secours et le Téléthon avec des dons liés à de belles opérations.
Et bien sûr il y aura l'opération de Noël avec les cartes à gratter et leurs nombreux cadeaux à gagner !
Bref, les initiatives de nos commerçants sont nombreuses et il est toujours réconfortant de voir à quel point l'ACAP fédère ses commerces avec une volonté solidaire et humaine qui prouve ses valeurs au quotidien.

La lettre de L'ACAP - ETE 2025 - N° 35 intégrée au Nieppe le mag - Editeur : Lionel Bilcke - Création infographie : interne
Textes et Photos : AV Paris Pixabay et adhérents



21 commerçants vous gâtent !
Tentez de gagner la totalité de la vitrine de la fête des mères !

Commerçants	Cadeaux
1 Vu d'Ici	1 Paire de solaires Ferrari
2 Au bonheur d'entendre	1 paire de bouchons d'oreilles
3 Esace Angles	un cadre 30x40cm - float et collection "S"
4 Aixam	Kit d'entretien mobilhomme ou auto
5 Gourmandises d'Eto	1 moule Demarle 22cm
6 Côté Angles	2 Bijoux, 1 foulard, 1 Porte clé et 1 totebag
7 Cap sur le Bac	1h de révision Bac
8 L'entre nous	1 Bon cadeau
9 Basik frites	2 Menus Maroilles
10 Atelier du pain	1 Cake
11 Moulin de Francois	1 Panier garni
12 Recacool	1 Pince
13 Max et Lulu	1 colis barbecue
14 Coco fromagerie	1 bon d'achat
15 Vergers Moreau	1 bon d'achat
16 Renault Nieppe	3 mugs et 1 parapluie siglés
17 Micka du Marche	1 bon d'achat
18 Home Salons Nord	1 Déco de salon
19 CIC	1 bagage cabine
20 Jérôme Logez	1 carte cadeau 1h
21 Sertitude	1 sac de sport



21 commerçants ont joué le jeu !

Nous avons récolté énormément de participations cette année encore, grâce à l'investissement de nos adhérents ! Le montant total (non dévoilé aux commerçants y participant afin de garantir la parfaite probité des estimations) est officiellement de 936,60€ (Neuf cent trente six euros et 60 centimes) et c'est Madame Elisabeth MORTIER cliente chez AIXAM (MLC Nieppe) qui a remporté le challenge de la Fête des Mères 2025 avec l'estimation la plus proche : 937,13€. Bravo ! **MERCI à TOUS !**

La fête des mères... encore

En parallèle de cette animation, le samedi 24 mai, veille de la fête des mères, la traditionnelle distribution de roses aux mamans sur le marché a été complétée par une distribution de sablés en forme de coeur chez les commerçants sédentaires adhérents qui avait choisi ce petit cadeau. Fleur ou gâteau, comme chaque année, ce fut un vrai succès !

Lancement de notre site

On vous en avait parlé et on l'a fait ! L'ACAP s'est doté d'un outil performant et très représentatif de ce que nous faisons toute l'année. Il y a la partie principale animée par les articles qui relatent nos actions et nos événements internes et bien sûr en parallèle, les listing de nos adhérents, l'explication de notre label et la page «Qui sommes-nous» pour résumer le tout ! N'hésitez pas à le consulter pour mesurer notre présence sur la commune et ses environs : <https://acap-nieppe.over-blog.com>

et du sponsoring !

A l'initiative de Basik Frites qui nous a parlé de son engagement vis à vis de Humani Twins Go et de son équipe qui fera le Marocco Tour, nous avons décidé de participer financièrement à l'événement en sponsorisant la lunette arrière, le bandeau pare soleil (Recacool) et d'y adjoindre une participation supplémentaire au nom de l'ACAP. Ca nous change un peu de registre mais ce rallye est à but humanitaire donc il correspond parfaitement à notre philosophie.



Un nouvel adhérent !

«AIXAM - MLC Nieppe»
Bruno Majerowicz
Vente de véhicule sans permis
Drève Godefroy (à côté de Action)
03 20 00 03 58



La révolution du «sans permis» est en marche depuis quelques années et notamment, les nouveaux étudiants, soucieux de se rendre au lycée sans se mouiller ne vous diront pas le contraire !

AIXAM est le numéro 1 du sans permis et ce depuis des décennies et, outre des modèles superbement dessinés, assure surtout une fabrication ultra-sécurisante pour les utilisateurs.

Le plancher est en aluminium ultra-résistant et lors d'un choc, il ne se pliera pas en «accordéon» et résistera bien mieux que d'autres marques à l'écrasement lors d'un choc entre deux véhicules.

Et elles sont jolies les nouvelles AIXAM, elles ont un look plus moderne, une ligne plus typée et une collection de couleurs qui change du gris !

A côté de la vente de véhicules sans permis, la société propose également à la location et à la vente, les véhicules de loisirs type camping cars et fourgons et dispose de son propre atelier de réparation pour le SAV. Profitez des «journées branchées» AIXAM pour découvrir la gamme électrique et qui se déroulent jusqu'au 13 juillet 2025



bruno.majerowicz@mlc-fr.com
sur les réseaux !
Et bien sûr, sur le site de l'ACAP



Vivons Nieppe Ensemble

L'été s'installe, et avec lui, des envies de pause, de respiration, de moments partagés. Pour beaucoup, cette période rime avec repos bien mérité, départs en vacances ou retrouvailles en famille. Pour d'autres, elle peut signifier une charge de travail accrue, l'attente de résultats ou une organisation parfois plus complexe du quotidien. Chacun vivra cette saison à son rythme.

Dans tous les cas, la commune reste mobilisée. Nos services municipaux sont ouverts aux horaires habituels, prêts à vous accompagner si besoin. Une attention particulière est portée aux personnes les plus vulnérables, notamment nos aînés. Lors des épisodes de forte chaleur, restons solidaires et attentifs : une visite, un appel, un verre d'eau peuvent faire toute la différence.

Pour partir l'esprit tranquille, pensez à solliciter la police municipale grâce au dispositif « Opération Tranquillité Vacances ». Une patrouille pourra alors veiller sur votre domicile en votre absence.

Côté mobilité, l'été s'accompagne d'une belle nouveauté : l'arrivée de la navette Hop Bus, gratuite, électrique et accessible à tous. Grâce à ce nouveau service, fruit d'un partenariat avec Cœur de Flandre Agglo, il devient plus facile de se déplacer à Nieppe – notamment pour faire ses courses dans les commerces climatisés comme Hyper U. Une solution à la fois pratique, écologique et conviviale, idéale pour celles et ceux qui ne sont pas véhiculés ou qui souhaitent simplement réduire leur usage de la voiture.

Quand la chaleur se fait sentir, n'oublions pas nos îlots de fraîcheur : le parc, l'espace Nature du Pontceau, les bords de Lys... Ces espaces naturels, où l'eau et la végétation abaissent la température de quelques degrés, sont de véritables refuges pour se détendre à l'ombre. Des bancs y sont installés pour vous permettre de faire une pause, de lire, ou tout simplement de rencontrer, échanger, sourire. Ces petits instants partagés sont précieux.

La vie à Nieppe en été est agréable : elle offre un cadre propice au bien-être, à la reconnexion avec la nature et avec les autres. Nos manifestations estivales, pensées pour tous les âges, créent aussi du lien et de la bonne humeur. Alors sortez, profitez, respirez, et pourquoi pas... redécouvrez le plaisir de lire ?

Et si l'été devenait un moment pour ralentir et plonger dans un bon livre ?

La bibliothèque municipale, gratuite et ouverte à tous, vous propose une large sélection de romans, bandes dessinées, albums ou documentaires. Plutôt que de céder aux défis futiles sur les réseaux, relevons ensemble un challenge qui fait du bien : lire plus ou reprendre goût à la lecture.

Empruntez un livre, installez-vous au frais, au parc, à proximité des étangs ... Et pourquoi pas discuter avec un voisin, un passant, un ami ? Lire, c'est aussi créer du lien.

L'été 2025 marquera également un moment exceptionnel : le passage du Tour de France à Nieppe samedi 5 juillet. Un événement rare, festif et fédérateur, qui transformera notre ville le temps d'une journée. Plusieurs animations seront proposées tout au long du parcours pour permettre à chacun de vivre cette fête populaire en famille, entre amis ou entre voisins.

Nieppe continuera ensuite de vibrer avec ses rendez-vous d'été incontournables : Le très attendu Parc en folie, transformant le parc Michel-Grasset en véritable aire de jeux pour petits et grands, Le feu d'artifice du 13 juillet, toujours aussi magique,

Et bien sûr, le 14 juillet, célébré dans le respect de la tradition républicaine avec un moment solennel au monument aux morts, suivi de l'aubade toujours appréciée de l'Orchestre d'Harmonie au parc.

Quel que soit votre programme, nous vous souhaitons un été à la hauteur de vos attentes. Prenez soin de vous, savourez chaque instant, profitez de vos proches, rechargez les batteries... et retrouvons-nous à la rentrée !

Vivons Nieppe Ensemble



Nieppe - Notre engagement c'est vous !

Le réseau de transport public gratuit porté par Cœur de Flandre devient réalité, avec une navette active à Nieppe dès le 30 juin.

Elle facilitera l'accès à la zone commerciale et reliera plusieurs quartiers de la commune.

Mais restons attentifs : cela ne doit pas se faire au détriment de nos commerces de proximité. Pensons à eux, poussons leur porte, soutenons-les.

En tant qu'élus, nous resterons vigilants sur le déploiement de ce service et demanderons les ajustements nécessaires (horaires, dessertes) pour qu'il réponde pleinement aux besoins des Nieppois.

Nous continuerons également à défendre le renforcement des liaisons avec la MEL, notamment vers la gare d'Armentières.

Lors des commissions et du conseil municipal du 11 juin, le groupe Nieppe, notre engagement c'est vous a été attentif à la question des droits de place et de l'occupation du domaine public.

Nous avons particulièrement souligné l'impact financier que cette délibération pouvait représenter pour les APE (Associations de Parents d'Élèves), notamment lorsqu'elles organisent des manifestations locales.

Après des échanges constructifs, il a été acté que les APE ne seraient pas concernées par ces frais, car ce sont des associations à vocation sociale, agissant pour les enfants dans le cadre de la scolarité et de la vie éducative.

Nieppe perd malheureusement un nouveau service de proximité : le distributeur automatique de billets, suite à la fermeture de l'agence du Crédit Agricole.

Nous déplorons cette nouvelle atteinte à la vie quotidienne des habitants, en particulier des plus âgés ou de ceux qui ne disposent pas de services bancaires en ligne.

Enfin, nous souhaitons alerter sur l'état de vigilance sécheresse qui touche actuellement notre territoire des Flandres.

Les niveaux des nappes phréatiques et des cours d'eau sont préoccupants. Il est essentiel que chacun adopte des gestes simples mais responsables.

Pour rappel, Cœur de Flandre Agglomération propose une aide financière pour l'acquisition, l'installation ou la rénovation de cuves et récupérateurs d'eau de pluie.

La préservation de notre ressource en eau est un enjeu collectif.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles vacances estivales !



Nieppe - Notre engagement c'est vous



nieppe.necv@gmail.com



Fabrice DELANNOY
David DOMMESSANT
Maire Hélène DOUILLY
Dominique DECOUNE
Cédric LEGRAND

Nieppe, Dynamique citoyenne

La commune a connu un début d'année difficile, marqué par des défis financiers importants qui impactent notre quotidien et la capacité de la ville à réaliser ses investissements. Ce contexte rappelle l'importance de la mobilisation collective pour relever les défis qui nous attendent, construire un territoire solide et durable, et préparer ensemble l'avenir de Nieppe.

À l'approche de la période estivale, nous souhaitons à chacune et chacun de profiter pleinement de cette période, que vous partiez ou restiez à Nieppe. Que ces semaines soient riches en repos, découvertes et moments de partage, autant d'occasions de se ressourcer et de redécouvrir notre belle commune et ses richesses.

Parmi les bonnes nouvelles, la mise en service du réseau de bus Hop Bus, portée par Cœur de Flandre Agglo, facilite désormais les déplacements à l'intérieur de la commune. Ce service gratuit est une première étape vers une mobilité plus douce et accessible à tous. Nous nourrissons l'espoir que ce réseau puisse s'étoffer dans les années à venir, avec notamment des liaisons vers l'extérieur de notre commune, permettant un meilleur accès aux services et points d'intérêt de tout notre territoire, ainsi qu'un maillage plus fin à l'intérieur même de Nieppe, pour mieux répondre aux besoins de tous.

Nous restons à votre écoute, disponibles pour échanger, entendre vos besoins et porter vos idées. Car ce sont vos attentes et vos propositions qui nourrissent les projets utiles à Nieppe.

Nous vous souhaitons un été serein et enrichissant, ponctué de moments de partage et de convivialité.



Carole DUMONT et Jérôme RENIER

Facebook : [Nieppe, Dynamique Citoyenne](#) / Contact : NieppeDynamique@gmail.com



Article 22 : droit d'expression des élus minoritaires

L'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur... »

La commune diffusant un bulletin d'information générale, la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée à 1/3 de page pour chacune des listes de l'opposition. Le groupe majoritaire disposera d'une page. (...)

Ce texte sera alors reproduit in extenso. Les termes employés dans les articles relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.

Juillet

■ **Soirée des 3^e du collège Jeanne-de-Constantinople**

Mardi 1^{er} - salle Line Renaud

■ **Conférence « Le tour de France passera par la 23^e fois à Nieppe » par Jean-Claude Delpierre**
Jeudi 3 - Espace culturel Maurice-Schumann

■ **Passage du Tour de France**
Samedi 5

■ **Barbecue du Pétanque club nieppois**
Samedi 5 - complexe Emile-Dehouck

■ **Stage de Dance Up**
Du lundi 7 au vendredi 11 - salle David Douillet

■ **Animations et Spectacle pyrotechnique**
Dimanche 13 - parc Michel-Grasset

■ **Fête nationale**
Lundi 14 - rendez-vous monument aux morts

■ **Ducasse d'été**
Du vendredi 18 au mardi 22

■ **Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux "Justes" de France.**
Dimanche 20

■ **Braderie dans les rues de Nieppe-Centre**
Dimanche 20

■ **Fêtes de fin de CVL**
Mardi 22 et mercredi 23

Exposition à l'espace culturel Maurice-Schumann
Du mardi 1^{er} juillet au samedi 30 août
L'Afrique noire et ses symboles (MDN)

Août

■ **Parc en folie**
Dimanche 3 - parc Michel-Grasset

■ **Fête de fin de CVL.**
Mercredi 13

■ **Collecte de sang de l'Établissement français du sang (4^e séance)**
Vendredi 22 - foyer restaurant

■ **Concert années 80**
Vendredi 29 - parc Michel-Grasset

■ **Concours « Feeder » par la Carpe nieppoise**
Samedi 30 - espace Nature du Pontceau

Exposition à l'espace culturel Maurice-Schumann
Jusqu'au samedi 30 août
L'Afrique noire et ses symboles (MDN)

Hop bus, c'est parti !

Le nouveau service gratuit et sans titre de transport est proposé par Coeur de Flandre aggro. Il est assuré du lundi au samedi. Découvrez le plan et les horaires ci-dessous.

Attention en raison des travaux l'arrêt Myosotis ne sera opérationnel qu'en septembre il est déplacé au 640 boulevard des Anglais.

N'hésitez pas à télécharger l'application ou trouvez toutes les infos sur hopbus.fr !

Horaires, plans, fonctionnement du réseau...

Toutes les infos sont sur **hopbus.fr** !



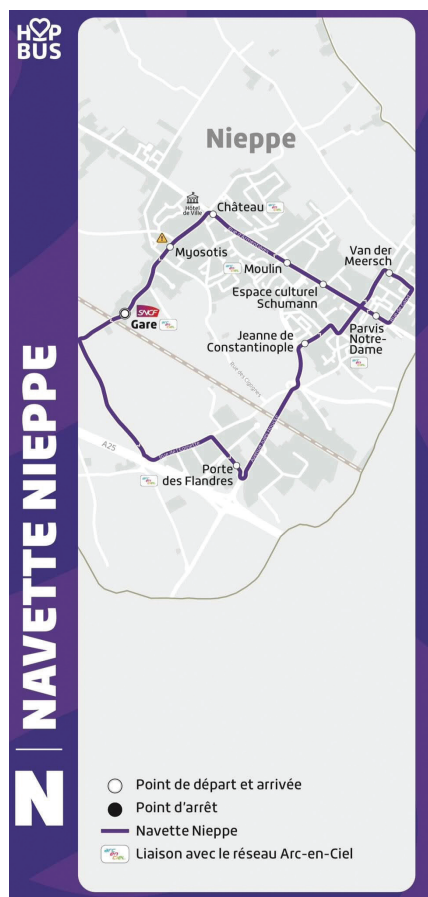
HOP BUS



LES SERVICES



NAVETTES URBAINES



- Point de départ et arrivée
- Point d'arrêt
- Navette Nieppe
- Liaison avec le réseau Arc-en-Ciel

HORAIRES NAVETTE NIEPPE

Du lundi au samedi Liaison avec le réseau Arc-en-Ciel Durant les travaux rue du Docteur Henri Vanuxem (été 2025), l'arrêt « Myosotis » est déplacé au-devant du n°640 boulevard des Anglais. Suivez notre actualité sur hopbus.fr, sur notre appli et sur nos réseaux sociaux.

	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs	Làs
Gare	06:45	07:45	08:30	09:15	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	16:45	17:30	18:15	19:00		
Porte des Flandres	06:50	07:50	08:35	09:20	10:05	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:05	16:50	17:35	18:20	19:05		
Jeanne de Constantinople	06:53	07:53	08:38	09:23	10:08	11:08	12:08	13:08	14:08	15:08	16:08	16:53	17:38	18:23	19:08		
Van Der Meersch	06:56	07:56	08:41	09:26	10:11	11:11	12:11	13:11	14:11	15:11	16:11	16:56	17:41	18:26	19:11		
Parvis Notre-Dame	06:58	07:59	08:44	09:28	10:13	11:14	12:14	13:14	14:14	15:13	16:13	16:59	17:44	18:29	19:14		
Espace Culturel Schumann	06:59	08:01	08:46	09:29	10:14	11:16	12:16	13:16	14:16	15:14	16:14	17:01	17:46	18:31	19:16		
Moulin	07:00	08:02	08:47	09:30	10:15	11:17	12:17	13:17	14:17	15:15	16:15	17:02	17:47	18:32	19:17		
Château	07:03	08:05	08:50	09:33	10:18	11:20	12:20	13:20	14:20	15:18	16:18	17:05	17:50	18:35	19:20		
Myosotis	07:05	08:07	08:52	09:35	10:20	11:22	12:22	13:22	14:22	15:20	16:20	17:07	17:52	18:37	19:22		
Gare	07:07	08:09	08:54	09:37	10:22	11:24	12:24	13:24	14:24	15:22	16:22	17:09	17:54	18:39	19:24		

Nourissage des animaux du parc Michel-Grasset
mercredis 30 juillet, 27 août, 24 septembre et 29 octobre, à 10 h